

Programme atelier juridique FUB

Du 12 octobre 2019

Stationnement des vélos dans les immeubles d'habitation comment garantir l'offre ou l'améliorer ?

Cette édition 2019 est accueillie par l'Association **Collectif Cycliste 37**,
samedi 12 octobre 2019, de **09h30 à 17h00**

09h30 : **Tour de table, présentations et recueil des attentes**

10h00 : **Evolution de la réglementation et des préconisations**

Rappel de la réglementation et ses dernières mises à jour.

Présentation des outils et guides de recommandation existants.

Analyse critique : mises en évidences des limites et lacunes du cadre réglementaire

Et du décalage entre les minimums réglementaires et les besoins quantitatifs de stationnement.

Thierry Delvaux, Sareco (Mieux se Déplacer à Bicyclette, Paris)

10h30 : **Comment faire respecter la réglementation ?**

Les moyens de recours, contre un PLU ou un permis de construire qui ne respecteraient pas la réglementation en vigueur sur le stationnement des vélos.

Apports théoriques, suivis de deux études de cas participatives

Me Marie-Pierre ABIVEN, Avocate (Véloxygène Amiens) – Daniel Burette, Administrateur FUB référent de la cellule juridique (La Roue Libre de Thau) - Christian Millet, cellule juridique FUB (Bourg nature environnement)

12h45 : **Pause déjeuner**

13h45 : **Exemple d'une démarche de sensibilisation à l'article 12 du PLU sur le stationnement des vélos dans les immeubles dans l'agglomération de Tours**

À partir du constat alarmant sur des permis de construire accordés par une commune, travail sur des recommandations et présentations de ces dernières aux services et aux élus de plusieurs communes. Bilan des résultats obtenus.

Intervenants : Benoît Bourdache, (Collectif Cycliste 37), Laurence Picado, (Rue de l'avenir) - Témoins : Daniel Langé, élu à La Riche en charge de l'aménagement et de l'urbanisme, une personne en charge de l'instruction des permis de construire de La Riche (sous réserve) et Barbara Rivière, Responsable du service urbanisme (Mairie de Saint Pierre des Corps)

14h45 : Préconisations pour un stationnement réellement sécurisé

La réglementation ne suffit pas, le diable est dans les détails. Partant du cas d'un îlot neuf d'habitat collectif en éco-quartier, quelles sont les bonnes pratiques pour un stationnement vélo effectivement sécurisé, et les contre-exemples ? Quels conseils proposer aux promoteurs et aux architectes concernant les accès, la visibilité ou les systèmes de verrouillage et d'alarme ?

Thomas Berthet – responsable services aux professionnels (La Maison du Vélo Toulouse)

15h45 : Aides au financement : programme ALVEOLE

Porté par la FUB et ROZO, le programme Alvéole permet de financer la création de places de stationnement vélo à proximité des pôles d'intermodalité, des établissements scolaires et universitaires ainsi qu'à proximité des établissements publics. Explications et conseils pour convaincre les élus de rejoindre le programme Alvéole.

Clémence Pascal – Chargée de Projet Alvéole (FUB)

16h00 : Projets de stationnements innovants

Le stationnement vélo dans les étages au plus près des appartements et des bureaux est une innovation qui permet de lutter plus efficacement contre le vol de vélos et qui permet d'inscrire la culture vélo au cœur même de l'habitat et de l'entreprise. Des exemples d'immeubles à vélos et de "bikes space" en France et à l'étranger seront exposés.

Benoît Bourdache (Collectif Cycliste 37)

16h30 : Synthèse participative, tour de table et questions diverses

17h00 : Fin de l'atelier

Informations pratiques :

Adresse : CC37 -16 Impasse Robert Nadaud, 37000 Tours

Frais pédagogiques : 15 € pour un membre de la FUB – 30 € pour un non membre de la FUB

Frais de déjeuner : repas pris en commun, menu de 15 € / personne - à réserver lors de l'inscription en ligne en précisant si vous optez pour un repas végétarien.

inscription : <https://www.fub.fr/evenements/atelier-stationnement-velos-immeubles-habitation-existants-futurs>